



## Perspectives chinoises

2013/4 | 2013  
Visions chinoises du Japon

---

### Différends territoriaux, commerce et diplomatie

Un examen des répercussions du différend territorial sino-japonais sur le commerce bilatéral

**Stephen Robert Nagy**

Traducteur : Jean-Paul Maréchal

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6691>

ISSN : 1996-4609

#### Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

#### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2013

Pagination : 55-64

ISBN : 979-10-91019-09-5

ISSN : 1021-9013

#### Référence électronique

Stephen Robert Nagy, « Différends territoriaux, commerce et diplomatie », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2013/4 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/6691>

---

# Différends territoriaux, commerce et diplomatie

Un examen des répercussions du différend territorial sino-japonais sur le commerce bilatéral

STEPHEN ROBERT NAGY

**RÉSUMÉ :** L'objet de cet article est d'examiner les répercussions du différend territorial entre la Chine et le Japon sur leur commerce bilatéral. Se fondant sur des entretiens menés à Pékin, Hong Kong et Tokyo avec des représentants du monde des affaires, du monde académique et du gouvernement, ainsi que sur des données collectées dans des rapports officiels et auprès d'entreprises, cet article soutient que le traditionnel *seikei bunri* (c'est-à-dire la séparation du politique et de l'économique), qui prévalait dans les relations sino-japonaises après la seconde guerre mondiale, a cédé la place à des relations plus conflictuelles où les pressions économiques peuvent être – et, de fait, ont été – utilisées pour faire pression sur le Japon dans des affaires de nature bilatérale. Cet article montre que l'analyse des conséquences commerciales des différends territoriaux sino-japonais est porteuse de leçons pour la gestion de différends similaires en Asie du Nord et en Asie du Sud-Est.

**MOTS-CLÉS :** relations sino-japonaises, différends territoriaux, commerce, intégration.

## Introduction

Les différends territoriaux continuent d'être une source de tension entre les pays d'Asie de l'Est. En mer de Chine méridionale, la Chine, Taiwan, les Philippines, le Vietnam, Brunei et la Malaisie se disputent des îles dont la possession et le contrôle pourraient leur conférer un accès exclusif à d'importantes ressources pétrolières et gazières<sup>(1)</sup>. Les rochers Liancourt – également nommés Dokdo ou Tokto en coréen, ou encore îles Takeshima en japonais – sont également l'objet d'un différend territorial qui affecte la région de longue date. La querelle territoriale la plus significative est néanmoins celle qui concerne actuellement les îles Senkaku/Diaoyu, revendiquées à la fois par le Japon, la Chine et Taïwan.

Au cours de l'automne 2010, non loin des îles Senkaku/Diaoyu, un bateau de pêche chinois percuta un bâtiment des gardes-côtes japonais<sup>(2)</sup>. Le capitaine, de nationalité chinoise, fut arrêté et incarcéré dans une prison d'Okinaawa dans l'attente de son procès pour violation du territoire japonais ainsi que pour les dommages causés au navire des garde-côtes<sup>(3)</sup>. Cette arrestation provoqua un tollé en Chine, le gouvernement demandant la libération et le rapatriement du pêcheur<sup>(4)</sup>. De façon plus significative, la réponse chinoise à cet incident comporta des sanctions commerciales implicites – en l'occurrence une restriction sur les exportations de terres rares vers le Japon et vers les entreprises japonaises implantées en Chine et, selon l'ambassade du Japon à Pékin (communication personnelle, 11 novembre 2011), un boycott informel des produits japonais en Chine<sup>(5)</sup>. En coopération avec le gouvernement japonais, les entreprises nippones touchées par cet embargo réagirent en réduisant leur dépendance aux terres rares chinoises grâce à l'exploration et à l'extraction de terres rares dans d'autres parties du monde (ambassade du Japon à Pékin, communication personnelle, 11 novembre 2011)<sup>(6)</sup>.

Après le retour du pêcheur chinois dans son pays le 24 septembre 2010, les tensions sino-japonaises retrouvèrent leur niveau d'avant la crise jusqu'à ce que le gouverneur nationaliste de Tokyo, Shintaro Ishihara propose, au début du mois d'avril 2012, d'acheter les îles Senkaku/Diaoyu à leur propriétaire privé. Cette initiative provoqua un regain de tension, notamment en août 2012 lorsqu'un groupe de militants taiwanais et hongkongais débarqua sur les îles en question<sup>(7)</sup>. Ce débarquement fut suivi par l'arrivée sur

L'auteur remercie son assistante de recherche, Helen Chan, le Séminaire Salzburg Global organisé en décembre 2012 sur "la Chine dans le XXI<sup>e</sup> siècle", le Global Exchange Office for Research and Education de l'Université de Gakushuin, les évaluateurs anonymes et les personnes qui lui ont accordé des entretiens pour leur aide précieuse ayant rendu cet article possible.

1. Peter Dutton, « Three Disputes and Three Objectives: China and the South China Sea », *Naval War College Review*, vol. 64, n° 4, 2011, p. 42-67, [www.usnwc.edu/getattachment/feb516bf-9d93-4d5c-80dc-d5073ad84d9b/Three-Disputes-and-Three-Objectives—China-and-the](http://www.usnwc.edu/getattachment/feb516bf-9d93-4d5c-80dc-d5073ad84d9b/Three-Disputes-and-Three-Objectives—China-and-the) (consulté le 18 février 2013) ; Ian James Storey, « Creeping Assertiveness: China, the Philippines and the South China Sea Dispute », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 21, n° 1, 1999, p. 96.
2. AFP, « High-seas collisions trigger Japan-China spat », *Google News*, 7 septembre 2010, [www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gfux6suEvEhsCmNJgxMYAYK68ZIQ](http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gfux6suEvEhsCmNJgxMYAYK68ZIQ) (consulté le 18 février 2013).
3. Martin Fackler et Ian Johnson, « Arrest in disputed seas riles China and Japan », *New York Times*, 19 septembre 2010, [www.nytimes.com/2010/09/20/world/asia/20chinajapan.html](http://www.nytimes.com/2010/09/20/world/asia/20chinajapan.html) (consulté le 18 février 2013).
4. Mure Dickie et Kathrin Hille, « Japan's arrest of captain angers Beijing », *Financial Times*, 8 septembre 2010, [www.ft.com/cms/s/0/a09e651a-bb04-11df-9e1d-00144feab49a.html](http://www.ft.com/cms/s/0/a09e651a-bb04-11df-9e1d-00144feab49a.html) (consulté le 18 février 2013) ; Mure Dickie et Geoff Dyer, « Japan-China tensions continue despite release », *Financial Times*, 25 septembre 2010, [www.ft.com/intl/cms/s/0/e9bad4b8-c7b6-11df-8683-00144feab49a.html#axzz2eYNXkCBu](http://www.ft.com/intl/cms/s/0/e9bad4b8-c7b6-11df-8683-00144feab49a.html#axzz2eYNXkCBu) (consulté le 18 février 2013) ; « 9.18 shijian 79 zhounian Zhongguo duochu chuxian fanRi shiwei » (79<sup>e</sup> anniversaire de l'incident du 18 septembre, des manifestations contre le Japon se répandent à travers la Chine), *Lianhe zaobao*, 18 septembre 2010, [www.zaobao.com/special/hotspot/pages/hotspot100918hh.shtml](http://www.zaobao.com/special/hotspot/pages/hotspot100918hh.shtml) (consulté le 18 février 2013).
5. « 9.18 shijian 79 zhounian Zhongguo duochu chuxian fanRi shiwei », *Lianhe zaobao*, art. cit.
6. « Companies seek to reduce reliance on Chinese rare earths », *Asahi Shimbun*, 25 septembre 2012, <http://ajw.asahi.com/article/asia/china/AJ201209250059> (consulté le 8 février 2013).
7. « Japan arrests pro-China activist swimmers in island row », *BBC News*, 15 août 2012, [www.bbc.co.uk/news/world-asia-china-19264633](http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-china-19264633).

place d'un parlementaire venu de Tokyo et de négociations menées par le gouvernement en vue d'acheter les îles restantes à leur propriétaire, de manière à empêcher le gouverneur Ishihara de s'en porter acquéreur<sup>(8)</sup>.

Cependant, cette intention affichée de nationaliser ces îles fut interprétée par les experts et les citoyens chinois comme la preuve d'une coopération manifeste entre le gouverneur Ishihara et Yoshihiko Noda, alors Premier ministre, et non pas comme une tentative faite par le gouvernement d'empêcher un personnage provocateur de prendre le contrôle des îles à l'origine du conflit<sup>(9)</sup>. Aux yeux de nombreuses personnes, il était en effet inconcevable qu'un dirigeant local tel que le gouverneur Ishihara puisse « s'engager dans l'achat de ces îles sans une collusion avec le gouvernement national » (extraits d'un entretien avec des universitaires chinois à Pékin, 11 octobre 2012).

Le 11 septembre 2012, le Premier ministre Yoshihiko Noda annonça l'achat des îles à leur propriétaire privé. Il en résulta une réaction violente du gouvernement de Chine continentale et de ses citoyens<sup>(10)</sup>. On citera ici un « chapelet de mesures nommé "combinaison de coups" qui attestait de l'existence d'une campagne planifiée avec une coordination entre plusieurs agences et des décisions prises à haut niveau »<sup>(11)</sup> ainsi qu'une réaction moins belliqueuse des citoyens à Hong Kong et à Taïwan<sup>(12)</sup>. Au niveau gouvernemental, la Chine interrompt les communications et commença une campagne accusant Tokyo d'être responsable de la crise en raison de son « incapacité à liquider le militarisme »<sup>(13)</sup>. Quant à la population, elle réagit par l'organisation de nombreuses manifestations antijaponaises, par le boycott de produits nippons et par des actes de vandalisme exercés contre des entreprises japonaises et des intérêts japonais situés sur le territoire chinois<sup>(14)</sup>.

Cet article examine les répercussions du contentieux territorial sino-japonais sur le commerce bilatéral. Pour ce faire, il recourt aux approches portant sur la résolution des différends territoriaux entre États ainsi qu'à des entretiens menés en Chine, au Japon et à Hong Kong, avec des hommes d'affaires, des universitaires et des représentants du gouvernement. Des données ont été collectées dans des rapports officiels et auprès de professionnels. Elles permettent de soutenir la thèse selon laquelle la relation traditionnelle dite du *seikei bunri* (séparation du politique et de l'économie), qui avait prévalu entre le Japon et la Chine au cours de la période post-normalisation, a cédé la place à une relation plus conflictuelle au sein de laquelle la pression économique peut être et est utilisée comme un moyen d'influencer le Japon dans les affaires bilatérales. Cet article s'interroge sur le tournant que constitueraient les tensions territoriales entre le Japon et la Chine pour l'approfondissement de leurs relations économiques. L'auteur reconnaît que le différend territorial constitue un baromètre de l'état des relations bilatérales entre Pékin et Tokyo et que la question territoriale est liée, au sein de chaque État, à des considérations de politique intérieure et de stabilité socioéconomique, ainsi qu'à des problématiques territoriales et sécuritaires propres. Cet article ne prend pas position sur la souveraineté des territoires concernés, il analyse seulement la façon dont ce contentieux territorial est connecté de manière tangentielle aux relations commerciales.

La première partie présente la thèse de l'article et le cadre méthodologique en soulignant les approches présentes et passées de la résolution des différends territoriaux dans le contexte est-asiatique. La seconde partie introduit les relations économiques sino-japonaises après la seconde guerre mondiale. Cette partie est volontairement brève afin de pouvoir consacrer de plus amples développements à la relation entre les différends territoriaux actuels et les évolutions dans l'organisation du commerce. La troisième par-

tie présente une courte liste des effets des récents différends territoriaux entre la Chine et le Japon sur leurs relations commerciales. La quatrième partie analyse certains effets potentiels à moyen et long terme du récent tournant pris dans les relations bilatérales entre Pékin et Tokyo. Cet article démontre, par là même, que les firmes japonaises cherchent à limiter leur exposition au risque en réduisant partiellement leurs investissements en Chine et en cherchant des environnements plus accueillants dans les pays de l'ASEAN. La conclusion de l'article est consacrée à une analyse des implications de la fin du *seikei bunri* dans les relations entre la Chine et le Japon sur les relations bilatérales et régionales.

Les données originales ont été obtenues grâce à 50 entretiens menés à Hong Kong et au Japon de janvier 2012 à septembre 2013, avec des hommes d'affaires japonais ayant des activités en Chine et sélectionnés sur la base d'un échantillon de type « boule de neige ». Les entretiens ont été réalisés en japonais et en anglais et ont été enregistrés en vue de leur retranscription. D'autres entretiens furent également menés avec des diplomates et des universitaires à Hong Kong, Pékin et Tokyo. Les personnes appartenant à divers secteurs du monde des affaires qui nous ont fourni des éléments de première main et des points de vue sur la relation entre le commerce et les stratégies d'investissement l'ont fait à la lumière des manifestations antijaponaises de l'automne 2012. Les diplomates investis de longue date dans les relations bilatérales entre la Chine et le Japon nous ont permis, quant à eux, de pénétrer dans les arcanes de la question territoriale et de comprendre comment celle-ci est liée à de nombreuses questions qui en découlent et à la politique intérieure. Ils nous ont également fourni une clé de lecture du changement intervenu dans le mode de résolution des différends dans le cas des îles Senkaku/Diaoyu.

## Différentes approches de règlement des contentieux

Les universitaires spécialisés dans les relations internationales ont consacré des efforts considérables pour comprendre les approches adoptées par les États dans la résolution des différends territoriaux. Ces approches vont du compromis et de la concession à l'agression et à la guerre. Dans son article

8. Yoko Wakatsuki, « Japanese prime minister accuses Chinese navy ship of "dangerous" Act », *CNN*, 6 février 2013, [http://edition.cnn.com/2013/02/06/world/asia/china-japan-disputed-islands/index.html?eref=rss\\_mostpopular&utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=feed&utm\\_campaign=Feed%3A+rss%2F+cnn\\_mostpopular+%28RSS%3A+Most+Popular%29](http://edition.cnn.com/2013/02/06/world/asia/china-japan-disputed-islands/index.html?eref=rss_mostpopular&utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+rss%2F+cnn_mostpopular+%28RSS%3A+Most+Popular%29) (consulté le 8 février 2013).
9. Jonathan Manthorpe, « China's goading boosts Japan's right wing », *Vancouver Sun*, 13 novembre 2012, [www.vancouversun.com/story\\_print.html?id=7543110&sponsor=](http://www.vancouversun.com/story_print.html?id=7543110&sponsor=); Sina, « Meiti pilu Riben "goumai Diaoyu dao" naoju lailongqumai » (Les médias révèlent le début et les développements de l'achat par le Japon des îles Diaoyu), 12 septembre 2013, <http://news.sina.com.cn/c/2012-09-12/033525152702.shtml> (consulté le 18 février 2013).
10. « Dangerous Waters: China-Japan Relations on the Rocks », *Crisis Group Asia Report*, n° 245, 8 avril 2013, p. 10.
11. « Zhongguo hanwei Diaoyudao zhuquan youliyouju » (La Chine a toutes les raisons et le droit de défendre la souveraineté de l'île Diaoyu), *Renmin Ribao*, 27 septembre 2012.
12. « Pekin no Nihon daishikan ni susennin, toseki mo Chugoku hannichi demo » (Des milliers de personnes protestent et jettent des cailloux sur l'ambassade du Japon à Pékin – manifestations antijaponaises en Chine), *Nihon Keizai Shimbun*, 15 septembre 2012, [www.nikkei.com/article/DGXNASGM14072\\_V10C12A9MM0000/](http://www.nikkei.com/article/DGXNASGM14072_V10C12A9MM0000/); « Diaoyu dao zao guoyouhua Zhongguo zaixian fanRi chao » (La nationalisation par le Japon des îles Senkaku a provoqué des manifestations antijaponaises à travers la Chine), *China Press*, 12 septembre 2012, [www.chinapress.com.my/node/352648](http://www.chinapress.com.my/node/352648) (consulté le 18 février 2013).
13. « China blames Senkaku dispute on Japan's failure to end militarism », *Kyodo News*, 19 novembre 2012, <http://english.kyodonews.jp/news/2012/11/194761.html>; « Wen zongli Li Mingbo tongji junguo zhuyi » (Le Premier ministre Wen Jiabao et Lee Myung-bak critiquent tous deux le militarisme japonais), *Sing Pao*, 20 novembre 2012, [www.singpao.com/xw/nd/201211/t20121120\\_402889.html](http://www.singpao.com/xw/nd/201211/t20121120_402889.html) (consulté le 18 février 2013).
14. « Anti-Japan protests in China swell, turn violent », *Associated Press*, 15 septembre 2012.

de 2009 intitulé « Explaining Chinese Solutions to Territorial Disputes with Neighbour States », Nie Hongyi cherche à comprendre pourquoi la Chine a pris des positions fermes dans certains contentieux territoriaux ou frontaliers et a adopté des approches plus conciliantes dans d'autres<sup>(15)</sup>. En recourant à des théories reposant sur des considérations de politique intérieure, aux théories de la transition, à la théorie de l'équilibre et aux théories institutionnelles pour expliquer les approches chinoises en matière de gestion des différends territoriaux, Nie démontre que la « Chine a résolu ses différends avec des États dépourvus de desseins expansionnistes par des négociations mettant l'accent sur la compréhension mutuelle et la tolérance, et a travaillé à l'élaboration de solutions mutuellement bénéfiques et équitables »<sup>(16)</sup>. L'étude comparative de Nie sur les différends frontaliers entre la Chine et l'URSS, la Chine et le Vietnam et la Chine et l'Inde après la seconde guerre mondiale met en évidence que l'approche chinoise des différends territoriaux a évolué en même temps que sa montée en puissance économique.

L'approche théorique que nous venons d'évoquer est bien différente de celle mobilisée dans *Peace in Northeast Asia: Resolving Japan's Territorial and Maritime Disputes with China, Korea and the Russian Federation*. L'approche prescriptive des accords territoriaux de Thomas J. Schoenbaum (l'éditeur du volume) est fondée sur trois accords négociés séparément entre la Corée et le Japon, entre le Japon et la Chine et entre le Japon et la Russie<sup>(17)</sup>. Au lieu de ranger les modes de résolution des différends territoriaux dans la typologie binaire concession/agression, Schoenbaum relie ses approches du règlement des contentieux territoriaux aux tensions régionales où les parties concernées négocient les unes avec les autres de façon à équilibrer leurs besoins géopolitiques nationaux et régionaux au sein d'un contexte historique et juridique fondé sur le droit international. Cette approche, fondée sur la négociation, fait écho aux recommandations de Kimie Hara sur la résolution des contentieux, même si les détails du règlement négocié diffèrent<sup>(18)</sup>.

D'autres universitaires ont fondé leurs analyses des différends territoriaux sur la « théorie du jeu de souveraineté » (*sovereignty game framework*) qui postule que « le désir fondamental d'un État impliqué dans un contentieux territorial donné est d'avoir la capacité d'exercer sa souveraineté sur le territoire et que cette souveraineté soit reconnue<sup>(19)</sup> ». Pour Paul O'Shea, le Japon et la Chine ont renforcé leurs positions respectives via des contentieux territoriaux aux dépens de leurs relations bilatérales<sup>(20)</sup>. La Chine a empêché le Japon d'exercer une souveraineté complète et a clairement exprimé ses revendications tandis que le Japon est parvenu à limiter les revendications chinoises sur les îles en question en imposant le statu quo. Au moment même où les deux pays ont sécurisé et affaibli leurs intérêts réciproques, l'attitude chinoise lors de l'escalade dans les tensions territoriales de l'automne 2012 a conduit à des perturbations économiques mutuellement préjudiciables<sup>(21)</sup>. Du côté japonais, les exportations vers la Chine ont chuté et d'importantes exportations japonaises de composants destinés à des usines implantées en Chine ont diminué, ce qui a eu des conséquences négatives sur l'industrie manufacturière chinoise<sup>(22)</sup>.

La structure changeante du système international a également été utilisée pour examiner le traitement par la Chine des différends territoriaux au cours du temps<sup>(23)</sup>. Eric Hyer soutient que les différentes approches adoptées par la Chine dans les contentieux territoriaux qui existent dans les mers de Chine orientale et méridionale peuvent être attribuées à la nécessité de contrebalancer l'URSS durant la guerre froide. Tout en maintenant le statu quo dans le contentieux territorial sino-japonais au cours de la guerre froide, Pékin a modéré sa position rigide sur la question territoriale. Les dirigeants chinois ont clairement signifié que la Chine « ne permettrait en aucune façon » que

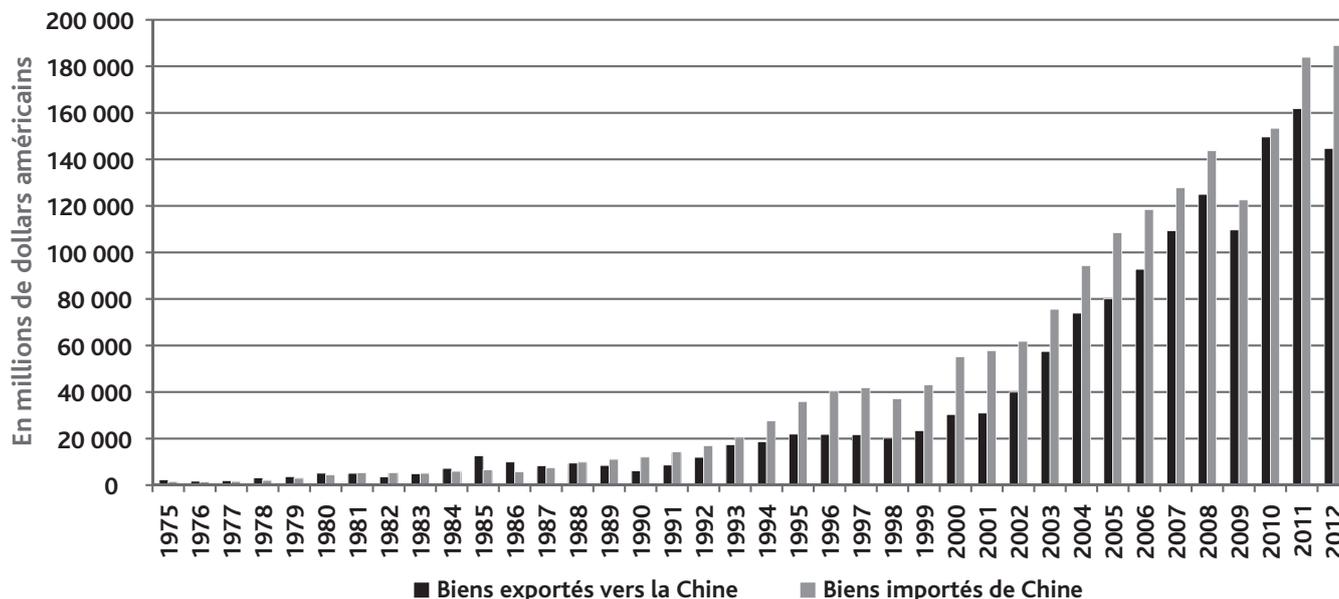
le différend territorial « sème la discorde dans les relations amicales entre le peuple chinois et le peuple japonais<sup>(24)</sup> ». Si l'on en croit l'interprétation d'Eric Hyer, en raison d'un changement de perception du rôle du Japon dans la politique étrangère chinoise, « la "tactique diabolique" du Japon consistant à "repousser la résolution" est devenue une vertu ; la flexibilité dans la recherche d'une entente avec un ancien ennemi, le Japon, est devenue entièrement acceptable afin de s'opposer à un ancien allié, l'URSS, qui était entre temps devenu la principale menace sur la sécurité chinoise »<sup>(25)</sup>.

Nous pouvons observer que dans le cas du Japon et de la Chine, les approches des différends territoriaux prennent en compte la structure du système international et mettent en place des stratégies de jeu de souveraineté, des stratégies de négociation à une ou plusieurs voies ainsi que des approches tactiques, agressives ou conciliantes selon les forces et les intérêts des parties en présence. D'après cette analyse, les décisions adoptées par le Japon et la Chine durant la deuxième moitié de l'année 2012 ont notamment résulté d'une convergence des positions défendues par des agents politiques nationaux. Cette convergence des forces politiques s'est déroulée de concert et a été nourrie par la pression exercée par les agents nationaux. Du côté japonais, l'effort entrepris pour empêcher l'achat des îles par un nationaliste tel qu'Ishihara fut motivé par le désir du gouvernement japonais d'éviter les conséquences négatives d'une telle décision sur les relations avec Pékin. Du côté chinois, l'attitude forte et sans compromis sur les territoires contestés fut motivée par la transition à venir au sommet de l'État ainsi que par la nécessité de faire preuve de crédibilité sur le plan militaire et de détourner l'attention de la population de l'augmentation des inégalités sociales.

Recourant à la « théorie du jeu de souveraineté » sous-tendant la thèse de Paul O'Shea et Hongyi Nie selon laquelle « la Chine a résolu ses différends avec des États dépourvus de desseins expansionnistes par des négociations mettant l'accent sur la compréhension mutuelle et la tolérance, et a travaillé à l'élaboration de solutions mutuellement bénéfiques et équitables »<sup>(26)</sup>, nous formulons l'hypothèse selon laquelle le différend territorial qui oppose la Chine et le Japon a évolué d'une approche diplomatique discrète visant au compromis vers une approche qui reconnaît clairement la réorganisation du système international et l'affaiblissement économique relatif des acteurs clés de ce système (les États-Unis et le Japon). La Chine

15. Hongyi Nie, « Explaining Chinese Solutions to Territorial Disputes with Neighbour States », *Chinese Journal of International Politics*, vol. 2, n° 4, 2009, p. 487-523, <http://cjip.oxfordjournals.org/content/2/4/487.full> (consulté le 18 février 2013).
16. *Ibid.*, p. 522.
17. J. Schoenbaum (éd.), *Peace in Northeast Asia: Resolving Japan's Territorial and Maritime Disputes with China, Korea and the Russian Federation*, Cheltenham, Edward Elgar, 2008, p. 1-6.
18. Kimie Hara, *Cold War Frontiers in the Asia-Pacific: Divided Territories in the San Francisco System*, Londres, Routledge, 2007.
19. Paul O'Shea, « Playing the Sovereignty Game: Understanding Japan's Territorial Disputes », Thèse de doctorat, University of Sheffield, 2012, p. 21.
20. *Ibid.*, p. 22.
21. Ansuya Harjani, « Japan economy to contract as China dispute bites: JPMorgan », *CNBC*, 8 octobre 2012, [www.cnbc.com/id/49325503/Japan\\_Economy\\_to\\_Contract\\_as\\_China\\_Dispute\\_Bites\\_JPMorgan](http://www.cnbc.com/id/49325503/Japan_Economy_to_Contract_as_China_Dispute_Bites_JPMorgan) (consulté le 18 février 2013).
22. Allison Jackson, « Island dispute disrupts Sino-Japanese trade », *Financialist*, 30 janvier 2013, [www.thefinancialist.com/territorial-dispute-disrupts-sino-japanese-trade/](http://www.thefinancialist.com/territorial-dispute-disrupts-sino-japanese-trade/).
23. Eric Hyer, « The South China Sea Disputes: Implications of China's Earlier Territorial Settlements », *Pacific Affairs*, vol. 68, n° 1, 1995, p. 34-54.
24. « An Chih-yuan refuted Japanese representative's absurd statement about Tiaoyu Island », *Peking Review*, vol. 15, n° 11, 17 mars 1972, p. 11.
25. Eric Hyer, « The South China Sea Disputes », *art. cit.*, p. 44.
26. Paul O'Shea, « Playing the Sovereignty Game », *art. cit.* ; Hongyi Nie, « Explaining Chinese Solutions to Territorial Disputes with Neighbour States », *art. cit.*, p. 522.

Graphique 1 – Historique des échanges commerciaux entre le Japon et la République populaire de Chine



Source : Données du Fonds Monétaire International, Direction des statistiques commerciales, 2013, <http://elibrary-data.imf.org/FindDataReports.aspx?d=33061&e=170921> (consulté le 19 février 2013).

a adopté une approche plus directe pour exprimer ses revendications territoriales à l'égard du Japon en abandonnant le cadre habituel qui consistait à résoudre les contentieux par la négociation et par des concessions équitables et mutuellement acceptables. En recourant à la théorie des jeux de souveraineté de Paul O'Shea, nous pouvons soutenir que le comportement affirmé adopté récemment par Pékin dans son différend territorial avec Tokyo démontre que la Chine a été en mesure de mettre en cause la souveraineté incontestée du Japon par des incursions répétées dans les eaux territoriales japonaises, à l'aide de bâtiments aussi bien militaires que civils (27). Ce comportement affirmé est également révélateur de la montée en puissance de groupes politiques qui défendent une approche plus agressive sur les questions territoriales, aux dépens de ceux qui insistent sur les risques économiques liés à un déclin des relations bilatérales. Cette approche plus dure en matière de contentieux territoriaux entre le Japon et la Chine peut également être révélatrice de la nature des stratégies qui pourraient être utilisées dans d'autres contentieux territoriaux dans la région et en particulier en mer de Chine méridionale.

### Historique des relations commerciales

Les relations commerciales entre le Japon et la Chine se sont principalement développées dans la période consécutive à la seconde guerre mondiale. Maruyama Nobuo, divise ces relations en quatre périodes. (1) Les décennies 1950 et 1960, où les échanges étaient essentiellement orientés vers le secteur privé, et concernaient des entreprises de petite taille, choisies et pro-chinoises. (2) La décennie 1970 qui a vu le commerce intergouvernemental (commerce encouragé par les gouvernements des deux pays à travers l'aide publique au développement) se développer suite à la normalisation des relations sino-japonaises. (3) Les années 1980 qui ont connu une amélioration importante de la coopération bilatérale, concomitante avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping. (4) Depuis le milieu des années 1980, où nous observons le développement d'une relation commerciale plus égalitaire grâce aux investissements directs et à la stabilisation de l'économie et de la gouver-

nance politique chinoise (28). Ces évolutions dans le cadre des relations économiques entre les deux États font suite à des changements dans la structure du système international et ouvrent des opportunités à la Chine alors que celle-ci normalise ses relations avec les États-Unis et avec le Japon.

Hattori Kenji et Kojima Tomoyuki analysent les relations économiques entre le Japon et la Chine en termes de coopération économique et de prospérité chinoise (29). Divisant les relations économiques sino-japonaises en trois périodes, les recherches menées par Hattori et Kojima incluent la période correspondant aux années 1970, durant lesquelles les deux pays mirent en place une dépendance économique mutuelle fondée sur un accroissement du commerce. Les deux auteurs décrivent les années 1980 comme une période caractérisée par d'importants volumes d'Investissements Directs Étrangers (IDE) japonais en Chine ainsi que par l'octroi de prêts qui contribuèrent aux infrastructures chinoises ainsi qu'à la construction du vaste réseau de production qui existe encore aujourd'hui. Dans les années 1990, la période des IDE qui avait caractérisé la relation commerciale et économique de la décennie 1980 céda la place à un effort destiné à consolider les gains passés et à établir une intégration économique plus poussée à partir d'investissements privés et de l'Aide Publique au Développement (APD) (30).

JETRO, le bureau japonais du commerce extérieur, indique que les IDE japonais en direction de la Chine (comptabilité nationale, net et flux) sont

27. Yuka Hayashi and Brian Spegele, « China lirks Japan with patrol-ship incursion », *Wall Street Journal*, 14 septembre 2012, <http://online.wsj.com/article/SB10000872396390444023704577650371657448542.html> (consulté le 18 février 2013).

28. Maruyama Nobuo, « Nihon keizai kankei » (Les relations économiques sino-japonaises), in Okabe Tatsumi (éd.), *Chugoku o meguru kokusai kankyo* (L'environnement international concernant la Chine), Tokyo, Iwanami Shoten, 2001, p. 79-112, cité dans Xianfen Xu, « The Study of Sino-Japanese Relations in Japan and China, 1990-2005 », *Modern Asian Studies Review*, vol. 12, 2007, p. 87.

29. Hattori Kenji, « Nicchu keizai koryu no hanmitsuka: Chokiteki antei o motomete » (L'approfondissement croissant des échanges économiques sino-japonais: vers une stabilité à long terme), in Kojima Tomoyuki (éd.), *Ajia jidai no Nicchu kankei* (Les relations sino-japonaises dans la zone asiatique), Tokyo, Saimaru Shuppankai, 1995 ; Kojima Sueo, « Kokko seiokago no Nicchu keizai » (L'économie sino-japonaise depuis la normalisation diplomatique), *Chogoku kenkyu geppo*, vol. 654, 2002, p. 26-37.

passés de 1,86 milliard de dollars américains en 1997 à 12,65 milliards en 2011<sup>(31)</sup>. Dans l'autre sens, les IDE de Chine vers le Japon (comptabilité nationale, net et flux) ont grimpé de -22 millions de dollars en 1997 à 109 millions en 2011. En décembre 2012, les échanges commerciaux entre le Japon et la Chine s'élevaient au total à 333,7 milliards de dollars<sup>(32)</sup>. La diminution des échanges entre les deux pays entre 2008 et 2009 est imputable à la crise financière mondiale qui n'a pas seulement touché le commerce sino-japonais mais le commerce international en général<sup>(33)</sup>. En revanche la diminution du commerce entre le Japon et la Chine en 2012 ne peut pas être attribuée à une crise financière. Bien au contraire, la diminution intervenue cette année-là est directement liée au contentieux territorial entre le Japon et la Chine et au boycott des marques japonaises par les consommateurs chinois<sup>(34)</sup>.

Malgré ces deux séries d'événements, le commerce entre le Japon et la Chine a augmenté considérablement avec les changements intervenus dans le système international et la normalisation des relations entre Pékin et Tokyo (voir le Graphique 1). Aujourd'hui, la Chine et le Japon sont les deux principaux partenaires commerciaux de la région, la Chine accueillant les vastes réseaux de production japonais<sup>(35)</sup>.

### Les effets commerciaux immédiats des différends territoriaux

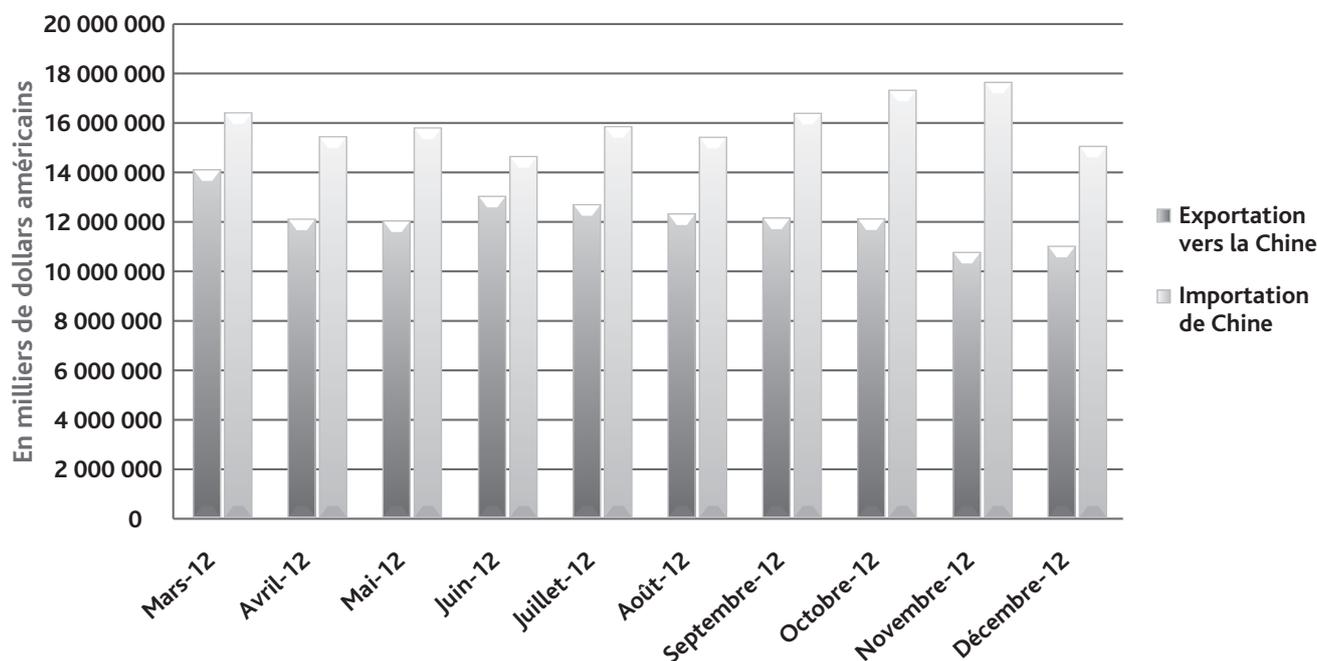
Les tensions territoriales ont affecté le commerce et les relations commerciales entre le Japon et la Chine d'au moins cinq façons. Premièrement, le refus d'acheter (volontaire ou encouragé par les autorités chinoises) des marques japonaises en Chine a entraîné des conséquences sur l'import/export. Les données mensuelles et annuelles du Bureau japonais du commerce extérieur sur les flux commerciaux bilatéraux ont démontré que l'intensification du différend à l'automne 2012 avait eu un impact significatif sur les ventes de marques japonaises en Chine. Deuxièmement, les entreprises japonaises implantées en Chine qui furent victimes de vandalisme anti-japonais durent fermer leurs locaux le temps que la violence passe, afin d'éviter de devoir supporter des dommages plus importants, et firent face à des coûts de réparations élevés une fois la violence dissipée. Troisièmement, des firmes japonaises établies en Chine cessèrent temporairement leur activité, de manière à préserver leurs intérêts. Quatrièmement, on constata une diminution des voyages entre le Japon et la Chine qui affecta le secteur du tourisme. Cinquièmement, les investissements en Chine diminuèrent, les investisseurs « faisant preuve de prudence en matière de futurs investissements en Chine en attendant que les relations sino-japonaises se normalisent »<sup>(36)</sup>.

En termes d'import-export, les contentieux territoriaux entre la Chine et le Japon ont affecté les relations commerciales à court terme entre les deux pays. Ainsi, au paroxysme des mouvements anti-japonais, le volume des ventes de voitures japonaises en Chine avait diminué de 2 % d'une année sur l'autre<sup>(37)</sup>. Les constructeurs automobiles allemands, américains, sud-coréens et français virent, quant à eux, leurs ventes grimper respectivement de 25 %, 19 %, 12 % et 4 % d'une année sur l'autre<sup>(38)</sup>. La réponse des constructeurs japonais consista à mettre en œuvre des stratégies destinées à restaurer leur image de marque en Chine, en vendant des modèles spécifiquement destinés au marché chinois et en offrant des remises ou réparations gratuites pour les dommages causés durant les manifestations antijaponaises, mesures conçues dans le but d'éviter de nouvelles réactions nationalistes violentes contre leurs produits<sup>(39)</sup>.

La diminution du volume des échanges avec le Japon, qu'elle soit officiellement soutenue ou « fondée sur le volontariat » via l'encouragement à ne pas acheter de produits japonais, semble avoir eu des précédents dans l'attitude de la Chine vis-à-vis des pays qui ne répondent pas à ses demandes. Une étude recourant à un « modèle gravitationnel » des exportations de 159 pays vers la Chine entre 1991 et 2008 et destinée à évaluer dans quelle mesure les tensions bilatérales affectent le commerce avec la Chine a permis de mettre en évidence que les pays qui s'écartaient de la ligne politique de Pékin – en l'occurrence organiser à haut niveau une rencontre avec le dalai-lama – étaient l'objet de sanctions économiques, les échanges diminuant de 8,1 % à 16,9 % selon le type de sanction adopté<sup>(40)</sup>. Il existe de nombreux exemples récents où la Chine a mis en œuvre des rétorsions économiques contre des pays qui étaient en désaccord politique avec elle. On citera les Philippines lorsque la Chine stoppa l'importation de bananes, ou les Philippines<sup>(41)</sup>, la France<sup>(42)</sup> et la Norvège pour des interruptions dans le flux de touristes chinois. En rétorsion à l'attribution du prix Nobel de la paix à Liu Xiaobo, la Chine arrêta d'importer du saumon

30. Hidemi Kimura and Yasuyuki Todo, « Is Foreign Aid a Vanguard of Foreign Direct Investment? A Gravity-Equation Approach », *World Development*, vol. 38, n° 4, 2010, p. 482-497.
31. Bureau japonais du commerce extérieur (JETRO), « Japanese Trade and Investment Statistics », [www.jetro.go.jp/en/reports/statistics/](http://www.jetro.go.jp/en/reports/statistics/) (consulté le 18 février 2013).
32. *Ibid.*
33. Warwick J. McKibbin et Andrew Stoeckel, « The Potential Impact of the Global Financial Crisis on World Trade », Policy Research Working Paper 5134, The World Bank Poverty Reduction and Economic Management Network International Trade Department & Development Research Group Trade and Integration Team, novembre 2009, <http://elibrary.worldbank.org/docserver/download/5134.pdf?expires=1361349744&id=id&accname=guest&checksum=6A7652F30F3CAEB94524486AE9A432C4> (consulté le 20 février 2013).
34. James Parker, « The Dangers of a China-Japan Trade War », *Diplomat*, 18 septembre 2012, <http://thediplomat.com/pacific-money/2012/09/18/the-dangers-of-a-china-japan-trade-war/> (consulté le 20 février 2013).
35. Shujiro Urata, « The Creation of Regional Production Networks in Asia Pacific: The Case of Japanese Multinational Corporations », in Juan J. Palacios (éd.), *Multinational Corporations and the Emerging Network Economy in Asia and the Pacific*, Londres, Routledge, 2007, p. 114-138.
36. Cité d'après Carlos Ghosn, PDG de Renault Nissan. Voir « Nissan cautious on investment in China », *ChinaScope Financial*, 16 janvier 2013, [www.chinascopefinancial.com/en/news/post/21697.html](http://www.chinascopefinancial.com/en/news/post/21697.html) (consulté le 20 février 2013).
37. « Japanese car sales fall in 2012 amid island spat », *Bloomberg Businessweek*, 7 janvier 2013, [www.businessweek.com/ap/2013-01-07/japanese-car-sales-fall-in-2012-amid-island-spat](http://www.businessweek.com/ap/2013-01-07/japanese-car-sales-fall-in-2012-amid-island-spat) (consulté le 20 février 2013). Les constructeurs japonais ont vu leurs ventes en Chine plonger en septembre et ont réduit de moitié leur production en Chine en octobre suite aux violentes manifestations antijaponaises au cours desquelles des voitures japonaises et même parfois leurs propriétaires ont été pris pour cibles. Le 9 octobre, Toyota a annoncé que ses ventes aux concessionnaires avaient chuté de 49 % par rapport au même mois de l'année précédente. Honda a vu ses ventes baisser de 40 % et Nissan a indiqué que les siennes avaient chuté de 35 %. Début octobre, Mazda indiquait que ses ventes avaient diminué de 35 % en septembre. Voir Keith Bradsher, « In China protests, Japanese car sales suffer », *New York Times*, 9 octobre 2012, [www.nytimes.com/2012/10/10/business/global/japanese-car-sales-plummet-in-china.html](http://www.nytimes.com/2012/10/10/business/global/japanese-car-sales-plummet-in-china.html) (consulté le 19 février 2013).
38. « Sino-Japan Trade Affected by Disputed Islands Turmoil », *ChinaScope Financial*, 14 septembre 2012, [www.chinascopefinancial.com/en/news/post/16701.html](http://www.chinascopefinancial.com/en/news/post/16701.html) (consulté le 19 février 2013).
39. He Wei, « Japanese Car Sales "Back on Track" as Customers Return », *China Daily*, 27 novembre 2012, [www.chinadaily.com.cn/china/2012-11/27/content\\_15960797.htm](http://www.chinadaily.com.cn/china/2012-11/27/content_15960797.htm) (consulté le 20 février 2013); Yajun Zhang, Colum Murphy et Yoshio Takahashi, « Japan's auto makers expect a recovery in China », *Wall Street Journal*, 7 janvier 2013, <http://online.wsj.com/article/SB10001424127887323482504578227212570585692.html> (consulté le 20 février 2013).
40. Andreas Fuchs et Nils-Hendrik Klann, « Paying a Visit: The "Dalai Lama Effect" on International Trade », Center for European Governance and Economic Development Research Paper, n° 113, 2010.
41. Brooks B. Robinson, *Asia-Pacific Economic Update 2012*, vol. 3, Honolulu, U.S. Pacific Command, septembre 2012, p. 23, [www.pacom.mil/documents/pdf/2012-APEU-Vol\\_3\\_091612\\_.pdf](http://www.pacom.mil/documents/pdf/2012-APEU-Vol_3_091612_.pdf) (consulté le 17 juin 2013); Takungpao, « Chukou zoujiang, Feilubin xiangjiaoshang xiexin xiang Zhongguo qiuzhu » (Les exportations ont brusquement diminué, les vendeurs de bananes des Philippines écrivent des lettres en Chine pour chercher de l'aide), 26 octobre 2012, [www.takungpao.com/hk/finance/content/2012-10/26/content\\_1293478.htm](http://www.takungpao.com/hk/finance/content/2012-10/26/content_1293478.htm) (consulté le 17 juin 2013).
42. Ian Traynor, « China cancels EU summit over Dalai Lama visit », *Guardian*, 27 novembre 2008, [www.guardian.co.uk/world/2008/nov/27/china-dalai-lama-nicholas-sarkozy](http://www.guardian.co.uk/world/2008/nov/27/china-dalai-lama-nicholas-sarkozy) (consulté le 17 juin 2013).

**Graphique 2 – Échanges commerciaux entre le Japon et la République populaire de Chine**  
(variation mensuelle des importations et des exportations)



Source : JETRO, "Japanese Trade and Investment Statistics," [www.jetro.go.jp/en/reports/statistics/](http://www.jetro.go.jp/en/reports/statistics/) (consulté le 18 février 2013).

norvégien et refusa de mettre la Norvège sur la liste des pays dont les ressortissants sont exemptés de visa pour les courts séjours en Chine<sup>(43)</sup>.

Reflétant la baisse des ventes de voitures japonaises en Chine corrélative à l'accroissement des tensions territoriales, les chiffres du JETRO sur les changements dans la valeur des exportations et des importations par zone et par pays – mois par mois et année par année – montrent que le commerce entre les deux pays a augmenté année après année jusqu'en 2011 (voir graphiques 1 et 2). Le graphique 2 met en évidence une diminution des exportations vers la Chine à partir du mois d'août, soit au début des contentieux territoriaux récents. Cette diminution se poursuit mois après mois à mesure que la tension entre la Chine et le Japon s'accroît.

Le vandalisme anti-japonais eut des conséquences dans les secteurs de la mode et de la technologie. UNIQLO ferma 42 magasins en Chine, AEON ferma 30 de ses 35 boutiques, Nissan arrêta la production dans deux usines, et Canon, Sony, Panasonic, Hitachi fermèrent temporairement des usines<sup>(44)</sup>. Même si ce ne furent que des fermetures temporaires, les dirigeants des marques concernées continuent d'être réservés à l'idée de maintenir leurs investissements en Chine si les relations ne se normalisent pas ou n'atteignent pas un statu quo<sup>(45)</sup>.

Dans le sillage des récentes émeutes, il y a peu de chances que nous soyons en mesure de changer le système [chinois] par le dialogue et par la pression de l'opinion publique internationale. Il y a un risque en tant que tel à faire des affaires en Chine et nous devons prendre en considération la possibilité de relocaliser (cadre comptable japonais, entretien, mai 2013).

Les récentes émeutes sont, avec l'accroissement du coût du travail, la corruption et la dégradation de l'environnement, l'une des nombreuses raisons de se retirer du marché chinois. Le marché ne fonctionne pas en Chine comme au Japon (ou dans d'autres pays) et nous

hésitons de plus en plus à y faire de nouveaux investissements (ancien président d'une firme japonaise, Linen Industry, entretien, mai 2013).

Parallèlement aux entreprises industrielles, des firmes appartenant à d'autres secteurs tels que le commerce de détail<sup>(46)</sup> et le tourisme<sup>(47)</sup> furent également affectés par les frictions territoriales. La chute importante du tourisme – dans les deux sens – entre la Chine et le Japon est un bon exemple pour comprendre la situation. À la suite des émeutes antijaponaises qui eurent lieu dans des villes chinoises au cours de l'automne 2012, des touristes japonais annulèrent leur voyage en Chine par peur des violences dont ils craignaient pouvoir être l'objet<sup>(48)</sup>. Dans le même temps, des touristes chinois

43. Jamil Anderlini et Clare MacCarthy, « China snubs Norway in visa reforms », *Financial Times*, 6 décembre 2012, [www.ft.com/intl/cms/s/0/7aa84f82-3f6a-11e2-b0ce-00144feabdc0.html#axzz2WSd3Zizi](http://www.ft.com/intl/cms/s/0/7aa84f82-3f6a-11e2-b0ce-00144feabdc0.html#axzz2WSd3Zizi) (consulté le 17 juin 2013) ; « Nuojiang ban Liu Xiaobo, Zhong jin Nuowei guiyu » (Le prix Nobel a été attribué à Liu Xiao Bo, la Chine interdit les importations de saumon norvégien), *Apple Daily*, 6 octobre 2011, [www.appledaily.com.tw/appledaily/article/international/20111006/33719120/](http://www.appledaily.com.tw/appledaily/article/international/20111006/33719120/) (consulté le 18 juin 2013).
44. « Uniqlo, Aeon Shut China Stores as Island Spat Escalates », *Bloomberg News*, 18 septembre 2012, [www.bloomberg.com/news/2012-09-17/china-japan-dispute-over-islands-risks-340-billion-trade.html](http://www.bloomberg.com/news/2012-09-17/china-japan-dispute-over-islands-risks-340-billion-trade.html) (consulté le 19 février 2013).
45. Stuart Grudgings, « Hedging China risks, Japan firms turn to booming Southeast Asia », *Reuters*, 5 novembre 2012, [www.reuters.com/article/2012/11/05/japan-southeastasia-idUSL1E8LV1BW20121105](http://www.reuters.com/article/2012/11/05/japan-southeastasia-idUSL1E8LV1BW20121105) (consulté le 19 février 2013).
46. Par exemple « Shiseido Co., le plus grand fabricant de cosmétiques japonais déclare que plusieurs centaines de boutiques parmi les 5 000 points de vente que compte son réseau en Chine ont suspendu leurs ventes. Les ventes en Chine constituent plus de 10 % du chiffre d'affaires de cette entreprise basée à Tokyo ». Voir Takashi Nakamichi, « Japan trade suffers amid China dispute: Exports to Beijing fall from previous year », *Wall Street Journal*, 22 octobre 2012, <http://online.wsj.com/article/SB10001424052970204425904578071362990981442.html> (consulté le 16 octobre 2013).
47. « Selon le ministère des Affaires étrangères, lorsque le contentieux sur les îles Senkaku commença à s'envenimer, le nombre de visas de tourisme accordés à des visiteurs chinois diminua de 15 %, passant de 129 900 en juillet à 109 700 en août. Voir Michio Nakamoto, « Chinese tourists give Japan wide berth », *Financial Times*, 5 octobre 2012, [www.ft.com/intl/cms/s/0/07b397c4-0d48-11e2-97a1-00144feabdc0.html#axzz2L2c8aT8b](http://www.ft.com/intl/cms/s/0/07b397c4-0d48-11e2-97a1-00144feabdc0.html#axzz2L2c8aT8b) (consulté le 19 février 2013).
48. Karon Snowden, « China loses favour with Japanese tourists », *Australia Network News*, 5 février 2013, [www.abc.net.au/news/2013-02-05/an-china-loses-favour-with-japanese-tourists/4501832](http://www.abc.net.au/news/2013-02-05/an-china-loses-favour-with-japanese-tourists/4501832) (consulté le 19 février 2013).

annulèrent également leur voyage au Japon. Ces deux phénomènes eurent un impact significatif sur le secteur du tourisme dans les deux pays<sup>(49)</sup>.

Nous avons constaté une diminution du nombre de personnes se rendant de Chine au Japon et du Japon en Chine depuis le début de l'incident en septembre 2012. En plus de leurs conséquences socio-économiques, les tensions ont également eu un impact sur les échanges culturels (représentant du gouvernement local à la préfecture d'Ibaraki, entretien, février 2013).

Les tensions territoriales entre le Japon et la Chine ont donc eu un impact immédiat sur les relations commerciales entre les deux plus importants partenaires commerciaux d'Asie de l'Est. Les cinq domaines que nous venons de passer en revue ne constituent nullement une liste exhaustive et ne sont destinés qu'à illustrer comment les relations commerciales peuvent être affectées par les contentieux territoriaux.

### Discussion : prévision à moyen et long terme

L'impact du différend territorial sur les relations commerciales doit être replacé dans une perspective historique. Lorsque l'on se penche sur les relations entre la Chine et le Japon depuis la seconde guerre mondiale et sur les intérêts respectifs des deux pays pour les territoires contestés, il apparaît clairement que la Chine n'a montré qu'un intérêt très faible – voire nul – pour les îles en question jusqu'au moment où celles-ci furent officiellement rétrocédées au Japon et qu'y furent découvertes des ressources énergétiques<sup>(50)</sup>. Cependant, même avec la découverte de celles-ci, les dirigeants chinois et japonais s'entendirent sur le fait que les contentieux territoriaux ne devaient pas empêcher les relations économiques.

Lorsqu'un journaliste posa une question sur la propriété des îles Senkaku, l'auditoire devint tendu mais Deng répondit que les Chinois et les Japonais avaient des points de vue différents, utilisaient des noms différents pour désigner ces îles et devaient laisser de côté ce dossier de tel sorte que les générations futures, qui seraient plus sages que la génération actuelle, puissent résoudre le problème<sup>(51)</sup>.

Dans ce sens, l'approche japonaise de *seikei bunri* demeura la marque de fabrique des relations entre les deux pays et leur fut mutuellement bénéfique. Du côté nippon, les entreprises de l'Archipel purent continuer à étendre leur base manufacturière en Chine et à tirer parti de l'offre illimitée de main d'œuvre et de matières premières bon marché. Du côté chinois, on mit le contentieux sous le boisseau et l'on se concentra sur le développement économique, l'édification d'infrastructures et la consolidation des fondations économiques du pays, tous sujets qui avaient priorité sur les contentieux territoriaux.

Comme Eric Hyer, Hongyi Nie et d'autres le mirent en évidence dans leurs travaux cités plus haut, Pékin, dans le cadre d'un contentieux territorial, cherche à tirer avantage et adopte une attitude plus agressive à l'égard d'un État lorsque celui-ci est perçu comme se trouvant dans une situation désavantageuse ou de plus grande faiblesse. Partant de ce constat et au vu de la chronologie des événements, l'adoption d'une attitude plus agressive de la part de la Chine sur les îles Senkaku/Diaoyu résulte de la perception chinoise d'un Japon et d'une alliance stratégique avec les États-Unis affaiblis après la crise financière de 2008, de la stagnation prolongée de l'économie

japonaise, de l'instabilité politique du Japon qui se manifeste par des changements fréquents de dirigeants, de la nécessité de démontrer une forte crédibilité par rapport au refus chinois de faire des compromis sur des sujets « centraux » tels que l'intégrité territoriale, ou encore de la croissance rapide de l'économie chinoise<sup>(52)</sup>. Côté chinois, on observe une certaine instabilité liée à un mécontentement croissant de la population en raison de la corruption, de l'accroissement des inégalités sociales et de la dégradation de l'environnement. Tous ces facteurs ont encouragé la Chine à se montrer plus ferme sur les différents contentieux territoriaux tels que celui qui l'oppose au Japon et nous permettent de comprendre la direction qu'emprunteront dans l'avenir les relations économiques et commerciales dans la région.

Il y eut des effets immédiats au refus d'acheter des produits de marques japonaises, que ce refus ait été spontané ou encouragé par le gouvernement<sup>(53)</sup>. Le commerce fut également perturbé par des dommages physiques causés aux entreprises japonaises manufacturières ou de services installées en Chine<sup>(54)</sup>. Ensuite, la confiance dans la Chine comme destination de choix pour les investissements directs étrangers fut au mieux ternie, au pire détruite<sup>(55)</sup>.

Le désir de développer le nombre de magasins en Chine a été affaibli par les récentes émeutes antijaponaises (Japanese National Project Developer, entretien, février 2013)

L'année dernière, je suis allé trois fois en Chine pour développer nos activités. Cependant, à la suite du mouvement anti-japonais, j'ai senti qu'il serait difficile de poursuivre notre expansion. Il y a de plus en plus de risques liés à l'investissement en Chine, y compris le creusement du fossé entre les riches et les pauvres, le régime communiste, une immaturité patriotique et, maintenant, des mouvements anti-japonais (Président d'une entreprise informatique japonaise, entretien, février 2013).

Par ailleurs, le gouvernement japonais a perdu confiance dans l'efficacité et l'utilité de l'APD pour améliorer les relations avec la Chine.

Bien que nous ayons fourni une aide à la Chine depuis de nombreuses années, il apparaît que cela n'a pas engendré de bonne volonté lorsque l'on observe le sentiment anti-japonais qui existe en Chine continentale aujourd'hui (Représentant du consulat japonais à Hong Kong, entretien, octobre 2012).

À un cinquième niveau, les principaux entrepreneurs japonais faisant des affaires à Hong Kong ont considéré que les investissements en Chine leur

49. Michiyo Nakamoto, « Chinese tourists give Japan wide berth », *art. cit.*
50. Yoriyumi Watanabe, « China's interest in Senkaku is recent », *Financial Times*, 6 novembre 2012, [www.ft.com/intl/cms/s/0/be7812b8-2450-11e2-b38c-00144feabdc0.html#axzz2Kx9AfE9K](http://www.ft.com/intl/cms/s/0/be7812b8-2450-11e2-b38c-00144feabdc0.html#axzz2Kx9AfE9K) (consulté le 19 février 2013).
51. Ezra F. Vogel, *Deng Xiaoping and the Transformation of China*, Cambridge, MA, Belknap Press of Harvard University Press, 2011, p. 304.
52. Une partie des discussions du Salzburg Global Seminar « China in the 21st Century: What Kind of World Power? » tenu du 4 au 9 décembre 2012 fut consacrée à ce thème. 50 experts sur la Chine et les questions régionales (parmi lesquels l'auteur de cet article) se réunirent pour analyser la question de la Chine au XXI<sup>e</sup> siècle. Voir Kathrin Bachleitner, *Salzburg Global Seminar Session Report 501: China in the 21st Century: What Kind of World Power?*, Salzburg Global Seminar, Autriche, 4-9 décembre 2012, p. 12-14.
53. James Parker, « The Danger of a China-Japan Trade War », *art. cit.*
54. Takashi Nakamichi, « Japan trade suffers amid China dispute », *art. cit.*
55. Allison Jackson, « Island dispute disrupts Sino-Japanese trade », *art. cit.*

causaient suffisamment de soucis pour qu'ils commencent à chercher du côté des pays de l'ASEAN une meilleure stabilité politique et des opportunités économiques grâce à des échanges pérennes, lesquels reposent sur l'APD japonaise depuis la seconde guerre mondiale et ont aidé la région à se développer économiquement. Un diplomate japonais en retraite exprime ces sentiments de la façon suivante :

Les États de l'ASEAN représentent un marché de 600 millions de personnes. Il s'agit d'États qui possèdent des institutions politiques relativement stables, une main-d'œuvre jeune et bon marché et une relation de longue durée [avec le Japon] fondée sur des échanges dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'économie, échanges soutenus par l'APD, le Conseil d'investissement (JIAC, *Japan investment advisory council*) et d'autres institutions japonaises. Plus important encore, il s'agit d'une partie du monde qui nous « aime » (Diplomate japonais à Hong Kong, entretien, septembre 2012).

Le temps passant, la confiance dans les affaires a été lourdement affectée par l'importance du risque en Chine. L'avenir n'est pas brillant pour le redémarrage de l'investissement en Chine. Ce que nous constatons, c'est que les PME ne sont pas en mesure de supporter le risque en Chine et elles déplacent leurs investissements d'un cadre « Chine + 1 » à un cadre « ASEAN seulement » (Cadre d'une banque japonaise, entretien, février 2013).

Les émeutes antijaponaises sont un autre exemple du risque à faire des affaires en Chine. Le risque est connu depuis un certain temps et notre entreprise a procédé à des ajustements. Il y a une montée incontestable du sentiment anti-japonais mais, en plus, l'augmentation du coût du travail et celui lié aux affaires a rendu certains États de l'ASEAN tels que les Philippines, l'Indonésie, le Vietnam et le Myanmar attractifs et, en conséquence, nous construisons des usines là-bas (Cadre, service des ventes et du marketing, entreprise industrielle japonaise, entretien, mai 2013).

Les leaders japonais du milieu des affaires qui sont en relation avec la Chine ont déjà, à des degrés variés, mis l'accent sur l'incertitude qu'ils éprouvent concernant l'attractivité du marché chinois en raison des droits de propriété intellectuelle (DPI). Mais les récentes émeutes ont aggravé cette inquiétude :

Le coût lié aux affaires en Chine ne cesse de grimper. C'est un marché trop important pour ne pas y être mais les récentes émeutes antijaponaises et la montée en puissance du nationalisme nous obligent à regarder vers des marchés « plus amicaux » tels que ceux d'Asie du Sud-Est (Fabricant de composants électroniques japonais basé à Hong Kong, entretien, octobre 2012).

Outre les changements de la structure économique de la région, où l'augmentation du coût du travail dissuade de futurs investissements industriels en Chine, les déclarations de dirigeants locaux du monde des affaires à propos des récentes divergences territoriales font apparaître des inquiétudes sur l'impact à court, moyen et long terme d'une tension croissante entre les deux plus importants partenaires commerciaux de l'Asie de l'Est. Les émeutes antijaponaises ont érodé la confiance des mi-

lieux d'affaires japonais dans la Chine et ces derniers ont commencé à accroître leurs investissements dans les pays de l'ASEAN dans une optique de répartition des risques. En cela, l'attitude adoptée aussi bien par la population chinoise que par le gouvernement à propos des îles pourrait avoir des répercussions imprévues au plan national dans les deux pays.

À court terme, dans le cas du Japon, les entreprises continueront d'être affectées tant que les consommateurs, à la fois spontanément et sous l'effet de l'encouragement des autorités, s'abstiendront d'acheter des produits de marques japonaises. Cela peut être supporté à court terme. Cependant, certaines limites doivent être mentionnées. Les exportations japonaises en Chine ne concernent pas que des produits de marques japonaises dans l'électronique, les cosmétiques et d'autres produits utilisés dans la vie de tous les jours. Plus fondamentalement, le Japon exporte des matériels-clés, des pièces et des machines utilisés dans l'industrie chinoise si bien que le refus d'acheter des biens japonais pourrait avoir un impact sur l'industrie chinoise elle-même<sup>(56)</sup>. De ce point de vue, la relation symbiotique entre les deux économies, fondée sur un modèle hiérarchisé en «vol d'oiseaux sauvages» peut permettre au Japon de disposer d'un levier d'action à moyen terme pour rester impliqué dans l'économie chinoise<sup>(57)</sup>. Aussi longtemps que la Chine restera dépendante des technologies, des petits composants industriels et de l'investissement japonais, un accroissement de la tension de la part de Pékin pourrait faire plus de mal que de bien au maintien de la cohésion territoriale chinoise sur le long terme. Cela étant dit, la Chine pourrait contourner sa dépendance vis-à-vis des technologies et des matériels japonais en mettant en place sa propre production.

Cet avantage en faveur du Japon n'est donc pas garanti et pourrait cesser plus tôt que prévu. En conséquence, on pourrait bien passer d'un réseau de production centré sur la Chine à un réseau de production moins centralisé ou polarisé sur l'ASEAN. Les visites du Premier ministre Shinzo Abe aux pays de l'ASEAN en janvier 2013 illustrent d'ores et déjà l'existence d'une diplomatie proactive visant à construire des partenariats fiables dans la région, partenariats fondés sur des intérêts communs<sup>(58)</sup>. Durant sa visite à Jakarta, Shinzo Abe a exposé les cinq principes qui sous-tendent son action diplomatique à l'égard des pays de l'ASEAN : (1) développer et garantir des valeurs universelles telles que la liberté, la démocratie et les droits de l'homme ; (2) protéger les mers qui doivent être accessibles, libres et régies par des règles de droit ; (3) prospérer ensemble en développant des réseaux économiques pour renforcer le commerce ; (4) investir, faciliter la mobilité des biens et des personnes ; et (5) protéger et encourager les diverses cultures et traditions asiatiques<sup>(59)</sup>. Les principes (3) et (4) apparaissent comme des engagements forts pour développer le commerce et l'investissement dans la région avec des pays qui partagent des valeurs similaires.

Cet engagement avec des partenaires de l'ASEAN a été, par la suite, illustré par le renforcement de liens bilatéraux et par le commerce et la four-

56. Yang Xing et Zhu Ni, « ZhongRi zhengduan buli Zhongguo jingji fusu » (Dans quelle mesure l'économie chinoise sera-t-elle touchée par le contentieux sino-japonais sur les îles?), *Jingji guanchar wang* (Economic observer), [www.eeo.com.cn/2012/1127/236626.shtml](http://www.eeo.com.cn/2012/1127/236626.shtml) (consulté le 18 février 2012).

57. Kaname Akamatsu, « A Historical Pattern of Economic Growth in Developing Countries », *Journal of Developing Economies*, vol. 1, n° 1, 1962, p. 3-25

58. Weng Kin Kwan, « Abe's trip highlights importance of Asean », *Straits Times*, 21 janvier 2013, [www.stasiareport.com/the-big-story/asia-report/japan/story/abes-trip-highlights-importance-asean-20130121](http://www.stasiareport.com/the-big-story/asia-report/japan/story/abes-trip-highlights-importance-asean-20130121) (consulté le 19 février 2013).

59. Ministère des Affaires étrangères du Japon, « The Bounty of the Open Seas: Five New Principles for Japanese Diplomacy – The Address by H.E. Mr. Shinzo Abe, Prime Minister of Japan », 18 janvier 2013, [www.mofa.go.jp/announce/pm/abe/abe\\_0118e.html](http://www.mofa.go.jp/announce/pm/abe/abe_0118e.html) (consulté le 19 février 2013).

niture de technologies. Le Premier ministre Shinzo Abe a, par exemple, signé un accord sur la fourniture de bateaux aux garde-côtes philippins<sup>(60)</sup>, a offert une aide au développement comprenant une enveloppe de 500 millions de dollars destinée à financer trois projets vietnamiens de développement du commerce, de l'investissement et des infrastructures<sup>(61)</sup>, et s'est engagé sur une coopération économique avec la Thaïlande incluant Bangkok et le Myanmar dans le développement du port en eaux profondes de Dawei<sup>(62)</sup>.

Ce geste du Premier ministre Shinzo Abe vers l'Asie du Sud-Est ainsi que sa forte adhésion à des normes internationales, à des valeurs universelles telles que la liberté, la démocratie et les droits de l'homme ainsi qu'à la protection des mers – qui doivent être ouvertes, libres et régulées par le droit – constituent autant de signes de l'investissement et de l'intérêt du Japon à consolider l'actuel système international. L'accent mis sur le fait de prospérer ensemble en développant des réseaux économiques pour renforcer le commerce, et sur le fait d'investir et de faciliter la mobilité des biens et des personnes est tout aussi important. Ces piliers de la diplomatie nipponne à l'égard des pays de l'ASEAN sont destinés à renforcer le commerce actuel et les relations économiques dans la région, mais également à établir des relations économiques et commerciales fondées sur une adhésion partagée aux normes internationales. Le Japon apparaît donc, non comme une puissance expansionniste qui viserait à mettre en cause l'actuel système international et le cadre régional, mais comme un pays qui renforce sa position dans la région en investissant dans le statu quo et dans les mécanismes de résolution des différends territoriaux existants.

Malgré la perte de confiance des investisseurs dans la Chine et le virage du gouvernement japonais vers les pays de l'ASEAN, le volume des relations commerciales avec la Chine ne va pas nécessairement diminuer. Cependant, ces relations vont certainement se transformer en ce qui concerne à la fois le type d'investissements et l'intensité de ceux-ci. S'agissant de l'avenir des activités économiques japonaises en Chine, beaucoup de nos interlocuteurs insistent sur le changement de la nature de la relation économique avec la Chine, le statut de la Chine passant de celui de pays producteur à celui de marché comptant de nombreux consommateurs.

La Chine représente, pour nos produits, le marché de consommateurs le plus important et le plus proche. Nous devons y rester malgré les difficultés actuelles. Nous vendons d'excellents produits que le consommateur chinois veut ou voudra avoir (Fabricant de produits électroniques, entretien, mai 2013).

Le gouvernement et le monde des affaires japonais reconnaissent que le marché chinois continuera d'être un marché crucial dans la région et dans le monde. Cela étant dit, l'attitude ferme adoptée par le gouvernement chinois dans l'affaire des îles Senkaku/Diaoyu, ainsi que les mesures punitives décidées contre les fabricants japonais aussi bien en Chine qu'à l'étranger, constituent un tournant qui, pour reprendre les termes de l'un de nos interlocuteurs, a conduit les firmes japonaises à « modifier leur stratégie d'investissement pour passer d'un cadre "Chine plus un" à un cadre "ASEAN seulement" », ou pour adopter toute version de cette stratégie dans laquelle les firmes japonaises ne sont plus exposées aux « risques liés à l'investissement en Chine, y compris le creusement du fossé entre les riches et les pauvres, le régime communiste, une immaturité patriotique et, maintenant, des mouvements anti-japonais ».

## Conclusion

Au regard de l'affirmation de Hongyi Nie selon laquelle la « Chine a résolu ses différends avec des États dépourvus de desseins expansionnistes par des négociations mettant l'accent sur la compréhension mutuelle et la tolérance, et a travaillé à l'élaboration de solutions mutuellement bénéfiques et équitables »<sup>(63)</sup>, il apparaît que le changement intervenu dans les relations commerciales entre le Japon et la Chine au cours des différends territoriaux de l'automne 2012 constitue une rupture avec le traditionnel *seikei bunri* qui avait caractérisé les relations entre les deux États, et en particulier avec le cadre traditionnel dans lequel la Chine résolvait ses différends à travers la négociation et en faisant des concessions fondées sur des termes mutuellement équitables et acceptables.

De la même façon, l'application de la théorie du jeu de souveraineté de Paul O'Shea nous a également montré que l'approche traditionnellement adoptée par la Chine en matière de différends territoriaux après la seconde guerre mondiale a évolué vers une plus grande fermeté lorsque Pékin a été en mesure d'utiliser ses relations commerciales pour causer un préjudice économique au Japon et a pu miner la souveraineté de ce dernier par des incursions répétées dans ses eaux territoriales. Il faut également ajouter que cette approche plus affirmée de Pékin ne résulte pas exclusivement d'un changement de politique à l'égard du Japon. Il faut plutôt comprendre les changements dans l'approche chinoise des questions territoriales comme la conséquence des tensions et des divisions politiques propres à la Chine.

Ces outils analytiques permettent de montrer que le différend territorial a eu un effet sur les relations commerciales entre le Japon et la Chine et que l'approche traditionnelle où l'économie était prioritaire sur les questions politiques s'est effondrée à court terme et peut-être affaiblie dans le moyen et long terme. Cette conclusion semble confirmée par les dirigeants du monde des affaires japonais qui travaillent avec la Chine et qui manifestent une inquiétude croissante face aux risques qu'il y a à faire des affaires en Chine. Le déplacement de l'intérêt de gouvernement et des acteurs économiques japonais vers l'ASEAN, l'accroissement des investissements dans ces pays et les engagements à coopérer avec des partenaires de l'ASEAN sont autant de signes qui renforcent l'argument selon lequel les relations commerciales fondées sur la séparation de la politique et de l'économie ne sont plus viables. L'entrée du Japon dans le Partenariat Trans-Pacifique apporterait une nouvelle preuve que le Japon réduit sa dépendance avec la Chine tout en renforçant et en étendant ses relations économiques avec d'autres régions du monde, en rejoignant un accord commercial qui insiste sur la protection des droits de propriété intellectuelle et sur des thèmes « transversaux telle que la concurrence, le développement des talents, le commerce électronique, les services financiers, l'investissement, l'environnement, les marchés

60. Jean M. Cordero, « Philippines, Japan boost strategic partnership », *Asia Pacific Defense Forum – Features*, 1<sup>er</sup> janvier 2013, [http://apdforum.com/en\\_GB/article/rmiap/articles/online/features/2013/01/30/philippines-japan-partner](http://apdforum.com/en_GB/article/rmiap/articles/online/features/2013/01/30/philippines-japan-partner) (consulté le 19 février 2013).

61. American Chamber of Commerce in Vietnam, « Japan's Prime Minister Abe Visits ASEAN », 16-19 janvier 2013, [www.amchamvietnam.com/9033/japans-prime-minister-abe-visits-asean/](http://www.amchamvietnam.com/9033/japans-prime-minister-abe-visits-asean/) (consulté le 19 février 2013).

62. « Japan, Thailand ties get boost: PM Abe visits, reaffirms Dawei port investment », *Bangkok Post*, 17 janvier 2013, [www.bangkokpost.com/news/local/331347/japan-thailand-ties-get-boost](http://www.bangkokpost.com/news/local/331347/japan-thailand-ties-get-boost) (consulté le 19 février 2013).

63. Hongyi Nie, « Explaining Chinese Solutions to Territorial Disputes with Neighbour States », *art. cit.*, p. 522.

publics, la propriété intellectuelle, l'investissement, le travail, les barrières techniques au commerce et les recours commerciaux »<sup>(64)</sup>.

Un certain nombre de nuances doivent néanmoins être formulées afin d'accroître la portée prédictive des analyses précédentes. Tout d'abord, la Chine, le Japon et la Corée du Sud sont actuellement engagés dans des négociations sur un accord de libre échange trilatéral. Si ces pourparlers aboutissent, il approfondira l'intégration économique entre les trois pays et rendra plus problématique la mise en œuvre de sanctions et de perturbations économiques telles que celles que l'on a vues au plus fort du contentieux territorial. La même chose pourrait être dite à propos du Partenariat Économique Régional Intégral (*Regional Comprehensive Economic Partnership*, RCEP), qui est actuellement en négociation entre les pays de l'ASEAN, leurs partenaires, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, l'Australie et la Nouvelle Zélande. Ces deux initiatives présupposent que tous les partenaires se soumettent aux règles de l'accord et ne recourent ni à des sanctions économiques ni à des perturbations du commerce pour régler leurs contentieux territoriaux.

Enfin, il faut bien reconnaître que la prise de distance du gouvernement japonais par rapport à Pékin ainsi que le recul des intérêts économiques ja-

ponais en Chine sont causés par un ensemble de facteurs parmi lesquels figurent l'augmentation des coûts, la corruption en Chine et l'existence de meilleures alternatives. Les désaccords politiques et la brusque montée du sentiment anti-japonais à la suite de la nationalisation des îles Senkaku/Diaoyu en 2012, qui s'est traduit par du vandalisme contre des biens japonais et par la baisse de la consommation de produits japonais en Chine, ont alerté le gouvernement et le monde des affaires japonais : une nouvelle approche est nécessaire pour sécuriser leur accès à leurs futurs consommateurs tout en se préservant de représailles possibles liées à des éruptions de sentiments nationalistes et anti-japonais.

■ Traduit par Jean-Paul Maréchal.

■ Stephen Robert Nagy est maître de conférences au Département d'études japonaises de la Chinese University of Hong Kong. Room 412, Leung Kau Kui Building, Department of Japanese Studies, The Chinese University of Hong Kong, Sha Tin, New Territories, Hong Kong (nagystephen@cuhk.edu.hk).

64. Amitendu Palit, « The Trans-Pacific Strategic Economic Partnership (TPP): Implications for the Asia-Pacific », Discours inaugural à la 3<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'Association internationale d'études sur l'Asie-Pacifique, 23-24 novembre 2012, Chinese University of Hong Kong, p. 40.